



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 6 juin 2023 à 18 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or.

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier
Mme Louise Landry, conseillère de quartier
Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENCES

Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 2 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 33.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Line Charest, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-06-01

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 29 mars 2023

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. John Rollin, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-06-02

Suivis :

Mme Sylvie Hébert fait les suivis des points suivants abordés lors de la dernière rencontre :

- a) **Cote 100 pieds :** On n'en a pas réentendu parler, le dossier est clos pour l'instant.
- b) **Qualité de l'eau :** Deux contrats ont été donnés pour analyser l'eau et la présence de perfluorés.
- c) **Site de l'église Saint-Joseph :** Une partie de la haie est coupée ce qui annonce peut-être le début des travaux.

- d) **Comportements violents** : Des actions furent prises par la Ville de Val-d'Or. La Mairesse a demandé une rencontre avec le ministre de la Sécurité publique, qui se trouvait en région pour les feux de forêt. Les cadets sont arrivés; ils sont des yeux pour les policiers et font de la sensibilisation.

4. Location court terme des chalets /Airbnb : Après discussion, les conseillers s'entendent pour dire que ce n'est pas pertinent de mettre une limite ou un quota à la location court terme de chalets. Pourquoi ne pas laisser chaque lac décider de son adhésion à un tel concept? Un citoyen est d'avis que le marché décidera de lui-même. Une autre argumente que nous manquons de chambres d'hôtel dans notre municipalité.

5. Forage par la minière O3 : Le forage débutera sous peu au nord-est du lac Simon jusqu'en décembre. Pour réaliser leurs travaux, la société d'exploration minière utilisera les chemins carrossables, sinon des véhicules sur chenilles pour le hors sentier. Une rencontre citoyenne est prévue prochainement à Dubuisson. Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec abrochu@o3mining.com.

6. Jeu libre (rue Saint-Laurent) : Mme Hébert mentionne qu'un citoyen lui a fait la demande que cette rue soit rue Jeu libre. Puisque le citoyen n'est pas présent à la rencontre, Mme Hébert en fait un point d'information. Le processus est expliqué au conseil. Une citoyenne mentionne que les soirs de soccer, il y a beaucoup de circulation et que certains automobilistes conduisent dangereusement. Les gens savent-ils qu'ils peuvent se stationner au CSSOB? Mme Hébert propose d'en parler avec les responsables de la ligue de soccer.

7. Fête des voisins : Des fêtes des voisins seront organisées à Louvicourt le 17 juin et au Lac Wyeth en septembre.

8. Les Avenues d'la 3 : Mme Hébert fait la remise du dépliant les Avenues d'la 3 et en fait le tour rapidement.

9. Fonctionnement du conseil de quartier : Mme Hébert explique qu'une réflexion s'est amorcée sur le fonctionnement des conseils de quartier à la Ville. L'on s'est rendu compte que chaque conseil de quartier se déroulait d'une manière différente. Pour ce qui est du conseil de quartier de Bourlamaque / Louvicourt, les rencontres ont lieu à différents endroits et les échanges sont constructifs. On aime aussi apporter des grignotines à l'occasion. Mme Landry mentionne qu'il semblerait que certains citoyens se plaignent quelques fois, mais qu'ils ne viennent pas s'exprimer au conseil de quartier. Mme Hébert demande si quelque chose pourrait être fait autrement : rien n'est mentionné. Mme Hébert rappelle qu'il est possible de l'appeler ou de lui envoyer un texto pour apporter des idées qui rendraient la dynamique plus intéressante.

10. Varia

- a) **Pont Chimo** : Interfor a terminé les travaux du pont temporaire comme prévu le vendredi 2 juin. Les travailleurs d'Interfor ont enlevé les 2 ponceaux très pourris. Ils ont enroché les pentes et remis le pont temporaire sur les ponceaux. Officiellement, le pont est encore interdit à la circulation, car il faut attendre que l'ingénieur d'Interfor fournisse les plans du pont qu'ils ont fait au ministère qui eux doivent les approuver pour ensuite autoriser la circulation à nouveau avec de gros camions.
- b) **Feux de forêt** : Mme Hébert invite les gens à vérifier la page Facebook de la ville; il y a des points de presse plus réguliers, ou la page de la SOPFEU pour être à l'affût.
- c) **Balai anti-poussière** : L'équipement n'aurait pas été utilisé de la bonne façon. Il s'en est résulté une tempête de sable sur la 117.
- d) **Relai pour camionneurs** : Mme Hébert communique de l'information sur ce projet qui n'a pas fait l'unanimité au sein du conseil de ville.
- e) **CPE / rues Duchesne et Giguère** : En développement.

- f) **Contrats de déneigement :** M. St-Pierre réside sur la rue Wellington. Il n'est pas satisfait du déneigement qu'il y a eu cet hiver. Il demande si les contrats de déneigement sont donnés et souhaiterait une amélioration dans les services.

11. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 20 septembre à 18 h 30, dans la salle communautaire de Louvicourt.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Louisette Landry de lever la séance. Il est 20 h 04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-06-03

CHANTAL GAINARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE